Chapitre - Les politiques d'emploi et la résorption du chômage :

Le marché du travail est facteur d'inégalités. Le chômage touche les jeunes, les moins qualifiés.

La politique de l'emploi est l'ensemble des mesures prises par l'État à propos du marché du travail et de son fonctionnement, pour réduire et rendre plus tolérable le chômage. Le travail reste un élément central de l'intégration sociale.

Les politiques de l'emploi sont également fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. Les politiques de l'emploi recouvrent les instruments spécifiques dont se sont dotés les pouvoirs publics pour améliorer la situation de l'emploi ou atténuer les conséquences du sous-emploi.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) distingue **politiques passives** de l'emploi et **politiques actives** de l'emploi:

- Les premières contribuent au maintien du revenu des chômeurs (indemnisation du chômage et préretraites). En d'autres termes, les politiques passives ciblent la réduction des conséquences négatives du chômage sur la population, comme l'avancement de l'âge de la retraite ou le développement des aides sociales pour les personnes durablement exclues du marché du travail.
- Les secondes visent à augmenter l'offre d'emplois, à former les chômeurs. Elles visent à améliorer le fonctionnement du marché du travail

Les politiques de l'emploi ont pour but de répondre aux difficultés que pose le marché du travail à une société et à son économie. Le travail a une place centrale dans la vie sociale et économique d'un individu et d'une société : lutter contre le chômage c'est donc s'attaquer à de nombreux problèmes (inégalités de revenus au sein d'une société, mal logement, problèmes de santé, etc.).

I – Le marché de travail et le chômage

A- **Le marché de travail** : est défini comme le rapport entre l'offre et la demande de travail.

C'est en fonction de l'équilibre de ce marché que se détermine la production, l'emploi et le taux de salaire réel.

1° La fonction de l'offre de travail: L'offre de travail émane des ménages (des salariés) et va dépendre du salaire proposé (il est en fonction du salaire réel). Pour les classiques, le salaire référent n'est pas le salaire nominal, mais bien le salaire réel.

<u>Le salaire nominal ou salaire horaire</u>: est le salaire perçu par unité de temps (en général par heure ou par mois). C'est le montant indiqué sur la fiche de paye du travailleur. Mais la quantité d'argent reçue à la fin de la période ne correspond pas au pouvoir d'achat réel.

<u>Le salaire réel:</u> est la part de la richesse (valeur ajoutée) qui revient effectivement aux salariés. **Le salaire réel tient compte de l'<u>inflation</u> et correspond à la valeur réelle de l'argent.**

Cette fonction d'offre de travail est une fonction croissante du salaire réel (w/P). On peut supposer qu'elle passe par l'origine, car si (w/P) = 0, l'offre de travail O_T est aussi égale à 0 (voir graphique suivant).

2° La fonction de demande de travail (D_T):

Elle est le fait des entreprises, elle dépend toujours du salaire réel, mais c'est une fonction décroissante de w/P (salaire réel) (voir graphique).

3° L'équilibre entre O_T et D_T: (même graphique)

$O_T = D_T$ (équilibre)

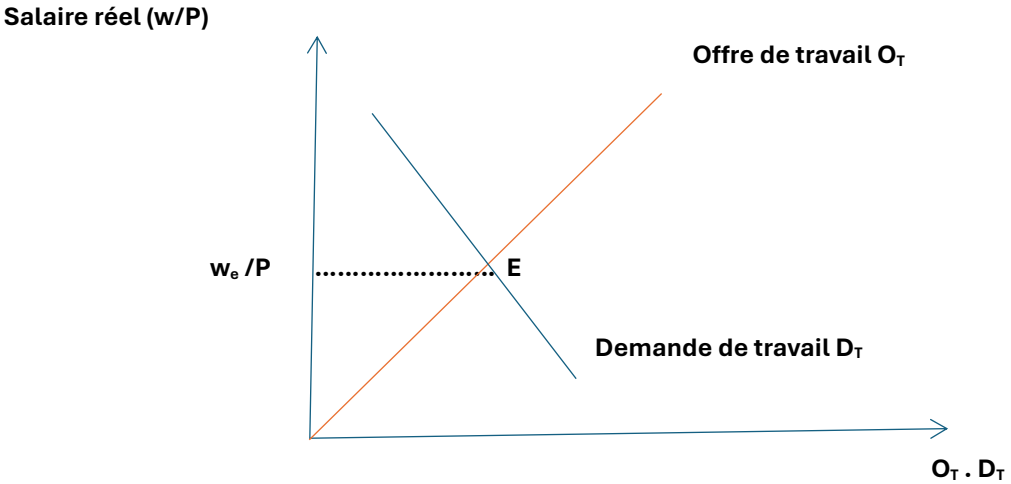

L'équilibre sur le marché du travail est obtenu au point E. Pour les classiques, en E, pour un salaire nominal (w_e/P), le marché du travail est en équilibre (un équilibre de plein emploi: toute entreprise qui désire recruter de la main d'œuvre trouve sa demande satisfaite et tout individu qui désire travailler trouve de l'emploi), en sens qu'étant donné le salaire réel d'équilibre (w_e/P). Cette situation ne signifie pas l'absence de

chômage. Le chômage est donc un chômage volontaire, chômage à ceux qui refusent de travailler à ce salaire réel d'équilibre (choisir volontairement leurs situations de chômage).

B- Le chômage :

Le chômage est l'état d'une personne qui n'a pas d'emploi mais souhaite travailler et recherche un emploi. En d'autres termes, un chômeur, au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne qui cumule les 3 caractéristiques suivantes :

• être dépourvu d'emploi : c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ;

• être immédiatement disponible ;

• être activement à la recherche d'un emploi.

Les chômeurs sont les personnes répondant aux demandes d'emploi et déclarant être à la recherche d'un emploi.

Le chômage n'est donc qu'une forme de sous-emploi parmi d'autres, il peut prendre plusieurs formes.

1° Les formes du chômage :

- **Le chômage structurel** résulte des changements des structures socio-économiques du pays (déséquilibres démographiques, vieillissement de l'appareil productif, réglementation inefficiente, inadaptation des qualifications de la main d'œuvre) ;

- **Le chômage conjoncturel** résulte d'un ralentissement de l'activité économique ;

- **Le chômage technologique** est dû à la mise en place de nouveaux procédés de production qui économisent de la main d'œuvre (dû aux changements technologiques du fait de la substitution du capital au travail).

- Le chômage volontaire et involontaire : le chômage volontaire ets celui des personnes qui refusent de travailler à un salaire jugé pour eux bas (approche néoclassique). Le chômage involontaire es celui indépendant des salaires et de leur non flexibilité due à l'insuffisance générale de la demande globale (approche keynésienne).

- Le chômage chronique et le chômage frictionnel :

Le chômage chronique est un chômage de longue durée ;

Le chômage frictionnel est un chômage momentané de courte durée, s'identifiant le plus souvent à la période intermédiaire entre deux emplois.

-Le chômage déguisé et le chômage de croissance :

Le chômage déguisé est le fait de travailler en surnombre dans les entreprises et administrations à faible productivité ;

Le chômage de croissance exprime les demandes d'emploi non satisfaites et générées par l'expansion économique.

2° Les causes du chômage :

L'analyse keynésienne : chez Keynes le chômage se caractérise par une offre supérieure à la demande sur le marché des biens et des services et sur le marché du travail. Dans ce cas, le chômage est dû à une insuffisance de la demande de biens et de services qui dissuade les entreprises d'embaucher. Il dépend de l'insuffisance de la demande effective (insuffisance qui conduit à ne plus investir et ne plus distribuer des salaires).

Selon Keynes, le niveau de l'emploi dépendant directement du niveau de la production, il est nécessaire pour lutter contre le chômage de mettre en place une politique de relance : Politique budgétaire de relance en jouant sur la consommation des ménages (augmentation du SMIC. . .) et l'investissement. L'État peut lancer une politique de grands travaux, augmenter les revenus

sociaux des catégories défavorisées ayant une forte propension à consommer, diminuer la fiscalité.

Mené Politique monétaire en baissant les taux d'intérêt : La baisse des taux d'intérêt incite les agents économiques à emprunter.

L'analyse classique : pour les classiques, le chômage est la résultante d'un déséquilibre sur le marché du travail, déséquilibre entre l'offreur du travail (ceux ou celles qui offrent leur travail) et demandeurs du travail (entreprises, institutions, ... qui demandent le travail).

Selon la théorie néoclassique, les entreprises prennent leur décision d'embauche en comparant la productivité marginale du travail (quelle richesse produit un salarié supplémentaire ?) et le salaire réel (ce que coûte ce salarié supplémentaire).

Un chômage consécutif à des raisons structurelles : on observe une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. Les offres d'emploi concernent surtout des **emplois qualifiés**, alors que la majorité des chômeurs le sont peu **(chômage d'inadéquation ou d'incohérence**). Le chômage résulterait donc en partie **d'un manque de qualification de la main d'œuvre** ; une lutte efficace contre le chômage passerait donc indubitablement par **une politique active de formation**.

L'école ne peut qu'accompagner les mutations du marché du travail. Donner à chaque élève une formation est un impératif dans la mesure où les emplois sont de plus en plus spécialisés. L'objectif doit être de donner une formation de base, adaptée à chaque niveau de qualification et permettant aux salariés de s'adapter aux transformations technologiques et sociales. La formation continue est un besoin collectif et individuel. Elle a l'avantage de favoriser la mobilité professionnelle en ouvrant des perspectives de carrière et de pallier certaines pénuries de qualifications.

II – Les politiques de lutte contre le chômage

Pour lutter contre le chômage structurel, deux types de politique de l'emploi sont mis en œuvre : les politiques actives de l'emploi visent α améliorer le fonctionnement du marché du travail ; les politiques passives de l'emploi ciblent la réduction des conséquences négatives du chômage sur la population, comme l'avancement de l'âge de la retraite ou le développement des aides sociales pour les personnes durablement exclues du marché du travail.

Face à un chômage conjoncturel, un Etat peut s'engager dans des politiques de relance de la demande en augmentant, par exemple, les dépenses publiques ou en assouplissant la politique monétaire (baisse des taux d'intérêt, développement du crédit). Si cet Etat est dans la zone Euro, sa politique monétaire est dévolue à la Banque Centrale européenne, dont le premier objectif est la stabilité des prix ; la politique budgétaire fait l'objet d'une surveillance permanente.

A- Les politiques économiques conjoncturelles de lutte contre le chômage

La politique budgétaire : utilise le budget pour agir sur l'économie.
La politique monétaire : exercée par les banques centrales, et qui ont pour prérogative le contrôle de la masse monétaire.

1° La politique budgétaire : On peut estimer que le moyen le plus direct et le plus efficace en temps de crise pour lutter contre le chômage est, pour un Etat, de mettre en place une politique de relance économique.
L'Etat investit directement dans l'économie en embauchant davantage de fonctionnaires, c'est-α-dire en créant des emplois, ou en achetant des biens et des services aux entreprises qui, dès lors, devront embaucher pour produire plus, ou tout au moins licencieront un peu moins. Dans les deux cas de figure, le but est soit de réduire le chômage, soit de limiter sa hausse.
Cependant, le budget de l'Etat dépend de ses recettes : un Etat ne peut se permettre de trop dépenser, au risque sinon d'accroitre très fortement sa dette et de perdre la confiance des investisseurs.

2° La politique monétaire

La politique monétaire est souvent sous le contrôle exclusif et indépendant des banques centrales : dans la zone euro, elle est contrôle par la Banque centrale européenne (BCE). Une banque centrale a souvent comme objectif principal d'assurer la stabilité des prix. Elle soutient Également l'activité économique, comme on a pu le voir à la suite de la crise des subprimes de 2007-2008 ou pendant la crise du Coronavirus.
Une banque centrale peut ainsi choisir d'abaisser ses taux directeurs afin que toutes les banques commerciales puissent ensuite baisser les taux d'intérêt des crédits. Les ménages et les entreprises pourront contracter des crédits à moindre coût, ce qui leur permettra d'investir, de consommer davantage par exemple en achetant une voiture, un terrain etc. Cet assouplissement de la politique monétaire permet donc de stimuler l'économie.

B- Les politiques économiques structurelles de lutte contre le chômage structurel

Pour lutter contre le chômage structurel, les gouvernements conçoivent des politiques ciblant directement l'emploi : on parle de politiques actives et passives de l'emploi.

1° Les politiques actives de l'emploi

Les politiques actives de l'emploi tentent d'agir directement sur le niveau d'emploi, sur l'employabilité des travailleurs ou sur l'appariement entre les travailleurs et les organisations, notamment en améliorant le fonctionnement du marché du travail.

Les principaux moyens d'action de cette politique de l'emploi sont :

- La formation des individus afin de les rendre plus adaptes et plus adaptables aux besoins des entreprises.
- La création d'emplois protégés, utiles à une collectivité territoriale ou à une institution (ex. une maison de retraite).
- L'amélioration de l'appariement entre travailleurs et entreprises : Pôle Emploi, les universités ou encore les conseils départementaux organisent par exemples des forums permettant aux uns et aux autres de se rencontrer et d'échanger.

Toutes ces politiques actives de l'emploi permettent donc de lutter activement contre le chômage, particulièrement le chômage structurel. Néanmoins, dans des pays comme la France, qui connaissent un chômage de masse depuis plusieurs décennies, le problème du chômage n'est pas qu'une question de retour à l'emploi : il faut aussi réduire les conséquences négatives du chômage. C'est le rôle des politiques passives de l'emploi.

B. Les politiques passives de l'emploi

Presque tous les pays développés ont connu plusieurs décennies de chômage de masse alors même que tout le modèle de fonctionnement de leur économie reposait sur le travail (pour accéder α une rémunération, accéder à une assurance maladie, etc.). Ces pays ont donc dû mettre en place des politiques passives de l'emploi afin de réduire les conséquences négatives du chômage pour les chômeurs, mais aussi pour l'économie.

Quelques exemples de politiques passives de l'emploi :

- Mise en place d'une assurance chômage, plus ou moins généreuse, afin de maintenir le niveau de consommation des individus au chômage et leur donner le temps de trouver un emploi correspondant à leur qualification. Ceci permet de maintenir le niveau de qualification des travailleurs : sans assurance chômage, ces derniers pourraient opter pour le premier travail venu sans rapport direct avec leurs qualifications, alors même que ces dernières pourraient être très importantes pour l'économie.
- Départ à la retraite anticipé. Les seniors connaissent fréquemment un taux de chômage plus important que les autres tranches d'âge : leurs salaires sont souvent plus élevés car leur carrière est longue, et leurs qualifications sont parfois décalés avec les besoins des

entreprises. Permettre à ces individus de partir à la retraite de manière anticipée, c’est donc parfois leur éviter d’être au chômage.